

Propositions concernant le « Plan d'action pour la famille et les aînés »

Dans le cadre de la consultation sur le « Plan d'action pour la famille et les aînés » réalisée par la ville de Rimouski entre le 6 mai et le 10 juin 2016

Mémoire réalisé par :

Comité Aménagement durable – ICI St-Robert



En réponse à la demande de la ville du 6 mai 2016, nous, le comité d'aménagement durable d'ICI St-Robert (initiative citoyenne indépendante de Saint-Robert), sommes heureux de formuler ces propositions s'articulant autour des différents champs d'intervention de la politique de la famille et des aînés de la Ville de Rimouski.

1. Objectifs généraux de notre intervention

Notre intervention s'inscrit dans une optique de développement durable de notre quartier de Saint-Robert, mais également de la ville. C'est pourquoi l'environnement, le déplacement actif et la participation citoyenne sont au cœur de nos suggestions.

Notre comité de citoyen est originaire du quartier de Saint-Robert. Ainsi, si nos interventions peuvent être générales, les exemples d'actions concernent notre quartier. Les idées et les principes qui les sous-tendent peuvent par contre être appliqués à l'ensemble du territoire de la ville.

Nous avons organisé nos contributions selon les différents champs d'intervention de la ville et vous les présentons ci-dessous (même si plusieurs peuvent s'inscrire dans plus d'un champ d'action de la politique).

2. Champ 3 : Urbanisme, environnement et mise ne valeur du territoire

2.1 Politique de l'arbre : S'insérant dans le point 3.1.1 « Sensibiliser et faire participer les familles à la préservation de l'environnement » nous pensons qu'il serait très important pour la ville de Rimouski de se doter d'une **politique de l'arbre**. La démarche devrait commencer le plus rapidement possible. Ainsi la qualité de l'environnement serait améliorée tant actuellement que pour nos enfants.

2.2 Parc-école : S'insérant dans le point 3.1.4 « Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures à caractère familial qui favorisent les échanges intergénérationnels ». Nous pensons que le projet de parc-école de Saint-Robert (dans le secteur de l'école Aquarelle) permettrait une utilisation optimale de cet espace par les familles (hors des heures d'école), mais aussi par les aînés du quartier, créant ainsi une dynamique intergénérationnelle comme pouvaient l'être les places publiques autrefois.

2.3 Parc de proximité : Il est important pour nous d'avoir de nombreux parcs de quartier/de rues. Pour les jeunes familles notamment (pour pouvoir laisser les enfants aller jouer à proximité), mais aussi pour les gens dont les longs déplacements sont plus difficiles (aînés, personnes à mobilité réduite...). Les voisins devraient être consultés en amont de tout aménagement de ces secteurs pour tenir compte de leurs besoins, impressions, envies... car ce seront les premiers à l'utiliser et à en prendre soin. Les parcs de proximité permettent aussi de créer des liens sociaux entre les jeunes familles qui s'y rencontrent et cela permet des échanges et de l'entraide.

2.4 L'éclairage public : En hiver, avec les courtes journées, le manque d'éclairage public à certains endroits rend les déplacements des enfants (par exemple à leur retour de l'école), moins sécuritaires. Ceci d'autant plus que beaucoup de trottoirs ne sont pas déneigés et que les rues sont rendues plus étroites à cause des bancs de neige. Une bonne visibilité de tous est ainsi primordiale. Afin de faciliter les déplacements actifs, certains coins de rue (comme au coin de la rue Michaud et de la rue Notre-Dame par exemple ou au bout de la rue Saint-René et de Saint-Louis) pourraient bénéficier grandement de l'installation d'un lampadaire.

2.5 Aménagements : Il est important de penser à des endroits avec des commerces de proximité au cœur des quartiers pour les personnes à mobilité réduite. Ceci tant dans les anciens quartiers que dans les nouveaux. De plus, cela favorise les échanges entre les résidents, crée du lien social, diminue les déplacements en auto...

2.6 Verdissement : Le verdissement de la ville est important tant du point de vue environnemental que pour la qualité de vie des citoyens. Un exemple d'endroit où cela pourrait être fait serait le long de la rue Ross en allant vers le parc Beauséjour. Il pourrait être incité de le faire également sur les terrains privés tant de citoyens que des citoyens corporatifs.

2.7 Trottoirs : Bien que nous reconnaissons que la présence ou non de trottoirs ne soit pas le seul élément à considérer dans la popularité de marche dans les rues, nous pensons que pour certaines catégories d'usager, leur présence est très importante (jeunes enfants notamment). Ceci d'autant plus l'hiver où les rues de notre quartier deviennent plus étroites à cause de la présence de bancs de neige. Nous reconnaissons que les corridors scolaires sont déneigés rapidement, mais une réflexion d'ensemble avec les citoyens serait importante.

Évidemment, tous ces trottoirs doivent être équipés de descentes à tous les coins de rue pour permettre aux personnes en ayant besoin (poussettes, personnes en fauteuils roulants, personnes à la démarche fragile...) de pouvoir les utiliser en toute occasion.

3. Champ 7 : Transport

3.1 Transport actif : Il s'agit d'un point important pour notre comité et il s'inscrit à la fois dans une amélioration de l'environnement, de la santé des gens et de la convivialité d'un quartier. Pour donner le goût du déplacement actif, il pourrait être intéressant de concevoir des trajets allant du cœur de Saint-Robert vers le centre-ville bordés d'arbres pour les cyclistes et les piétons. Ces trajets devraient être efficaces et les gens pourraient être informés de la durée pour aller au centre-ville (à pied, comme cela a été fait au centre-ville). Ces trajets pourraient s'accompagner de bancs pour s'arrêter, des parcs de proximité... Toutes les traversées de rues pourraient être équipées des traversées pour piétons afin de faciliter les déplacements et de les sécuriser. Pour aller de Saint-Robert vers le centre-ville il faudrait imaginer un trajet qui partirait du centre du quartier, passerait par les éléments importants du quartier (mais sans trop de détours) puis passerait près de la voie ferrée avant de descendre vers le centre-ville. Par exemple le centre communautaire, l'école aquarelle (et le nouveau parc-école), l'école Langevin...

3.2 Piste cyclable : les pistes cyclables pourraient être plus vertes et plus sécuritaires. Par exemple en plantant une rangée d'arbres entre la piste cyclable la chaussée pour les voitures comme on en voit dans plusieurs endroits, cela apporte à la fois de l'ombre, de la sécurité (en séparant les voitures des vélos). De plus, cela réduit les surfaces asphaltées (et donc les problématiques de chaleur, de gestion des eaux pluviales...).

3.3 Trottoirs : Tout comme pour les pistes cyclables, implanter de la verdure entre la route et le trottoir pourrait être envisagée soit sur toute la longueur d'une rue ou en partie. La réfection de la rue Notre-Dame en 2015 est selon nous un bel aménagement qui ajoute des arbres, diminue la vitesse, augmente l'envie de marcher sur cette rue.

3.4 Intersections dangereuses : Plusieurs intersections sont selon nous dangereuses (et elles sont probablement déjà identifiées par le comité de circulation). Les améliorer fait partie intégrante de l'amélioration de la vie des familles et des aînés comme de tous les Rimouskois. Pourquoi c'est important de les régler (pour favoriser les déplacements, rassurer...). Il serait important d'informer les citoyens sur la démarche à adopter pour soumettre les problématiques, cela améliorerait la communication, le sentiment de proximité avec l'administration et la collaboration. De plus, pour la sécurité des piétons il faudrait imaginer des passages piétons qui seraient visibles et efficaces toute l'année et s'assurer que tous les automobilistes se souviennent qu'au niveau des passages piétons, ce sont les piétons qui ont priorité. Les aménagements estivaux qui sont implantés semblent produire de l'effet et les traversées sont facilitées, mais le transport actif doit avoir lieu toute l'année. L'hiver aussi les familles et les personnes âgées devraient pouvoir sortir de manière sécuritaire.

3.5 Éducation à la civilité sur la route dès la maternelle : Afin d'améliorer le partage de la route, une politique d'éducation dès le plus jeune âge vis-à-vis de la civilité sur les routes pourrait être implantée. Il serait abordé des thèmes comme les priorités, les règles à suivre pour traverser une rue, faire du vélo... Rimouski pourrait être précurseur sur la civilité sur la route.

4. Champ 8 : Soutien au secteur famille

4.1 Établir une plus grande concertation : il serait intéressant de permettre aux gens de savoir qui fait quoi à la ville et ainsi de pouvoir adresser les demandes aux bonnes places lorsqu'ils en ont. En expliquant le fonctionnement et en éclaircissant les étapes qui sont suivies dans l'élaboration des projets et dans le suivi des demandes de citoyens, cela pourrait améliorer la satisfaction de citoyens. Cela pourrait également s'accompagner d'une amélioration des recherches sur le site internet de la ville (pour le moment, il est parfois difficile de trouver ce que l'on cherche sur le site).

4.2 Consulter les citoyens dès l'ébauche des projets : les citoyens pourraient être consultés dès les ébauches de projets afin qu'ils puissent participer, que leurs besoins, leurs envies... soient pris en compte. L'exemple du projet à Rimouski-Est est intéressant sur ce point.

4.3 Collaboration dans l'aménagement des quartiers : Les citoyens peuvent être des partenaires clés dans le verdissement de leur quartier. Par exemple, il pourrait être créé une procédure simple, transparente et facilement accessible permettant aux résidentes et résidents de planter eux-mêmes des arbres en façade sur leurs terrains dans le respect des normes municipales. Cela encouragerait ce verdissement. Ce serait l'occasion de donner, par exemple, de l'information sur les essences d'arbres appropriées selon la région, l'entretien, les contraintes liées aux racines et aux conduites enfouies, les normes municipales, etc.

L'objectif est de créer une omniprésence de verdure dans les rues de notre quartier, mais aussi de la ville, qui va au-delà du parc aménagé, tout en habitant les gens à prendre soin de leur milieu. Ce qui donne le goût de se déplacer à pied et en bicyclette et de profiter de notre milieu de vie.

4.4 Création de babillards de quartier : Chaque quartier pourrait avoir un babillard de quartier installé dans un endroit central. Pour notre quartier de Saint-Robert, cela pourrait être à proximité du parc-école de l'Aquarelle ou au coin de rue proche du Marché Malenfant. Cela permettrait d'échanger l'information entre les tous les habitants du quartier.

Les membres du comité Comité Aménagement durable de ICI St-Robert :

- Arlène Cotton
- Claire Dubé
- Marie-Chantale Provost
- Raphaële Terrail
- Raphaël Arsenault
- Susan Drejza